

L'Écho de Saint Simin



Feuille d'information municipale n° 16 - Juillet 2022

LE MOT DU MAIRE

Avec confiance et enthousiasme, notre commune se tourne vers l'avenir. Plusieurs actions en témoignent : l'arrivée de la fibre optique, la préparation de la rénovation complète du bourg et des principaux bâtiments communaux, la réflexion en cours autour de la modernisation de nos moyens de communication, le choix de se doter d'un document d'urbanisme...

Les événements sanitaires récents ont pu montrer que nos bourgs ruraux avaient de l'avenir. Ils expérimentent de nouvelles réponses aux problèmes qu'ils traversent. Transport solidaire, écrivain public 2.0, réseaux d'entraide... Les solidarités locales se mettent en actions pour donner un visage attractif et sans cesse renouvelé à la convivialité et au vivre-ensemble. Beaucoup de choses ont été faites mais bien d'autres restent à faire.

C'est à nous de construire notre avenir. Nous le ferons ensemble en associant tous ceux qui le souhaitent et en veillant à ne laisser personne sur le bord du chemin.

Denis la Mache

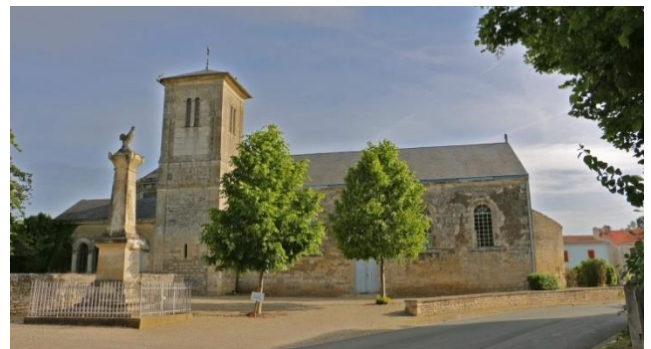
Maire de Saint Sigismond

C'est le bureau d'étude MASSÉ qui a été retenu. Il interviendra dès septembre pour accompagner la commune dans un premier travail de réflexion opérationnelle en concertation avec les habitants.

TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Le chauffage au gaz était vétuste. Il a donc été remplacé. La nouvelle installation nécessitait que le compteur électrique soit renforcé. Après de nombreuses démarches, Enedis a fini par réaliser les travaux en mai. Voilà donc le dossier clos pour le bonheur des utilisateurs.

Des demandes de devis sont en cours pour réparer le plafond, actuellement très dégradé.



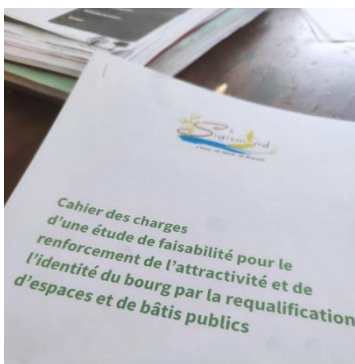
RÉFECTION DE LA VOIRIE

La borne rétractable proposée au conseil municipal pour le bord de l'Autize en direction de la Garenne de Sainte Christine n'apparaît pas comme la bonne solution. Une alternative est donc à l'étude par la commission « environnement et cadre de vie ».

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

La fibre optique arrive sur notre territoire. Pour des problèmes de poids des câbles, son déploiement aura nécessité l'installation de nouveaux poteaux. Les contraintes techniques mais aussi environnementales et réglementaires liées au site classé « Marais

RÉNOVATION DU BOURG



Le projet avance. Dernièrement, les dossiers des différents candidats pour l'étude de faisabilité du projet de renforcement de l'attractivité et de l'identité du bourg ont été réceptionnés.

Poitevin » ont considérablement complexifié les choses.

Vendée Numérique, maître d'ouvrage du projet achève actuellement le déploiement. Les raccordements et la mise en route sont prévus pour la fin 2022. Dès qu'elle en sera destinataire, la commune diffusera les informations à ce sujet.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans le bourg a été validé par le conseil municipal pour un montant de 52 000 € HT. Ils seront réalisés par le SYDEV.

CLÔTURES APPARTENANT AUX PARTICULIERS

Une déclaration est désormais obligatoire sur l'ensemble de la commune pour toute réalisation de clôture, avant le début des travaux ; ceci dans le but d'harmoniser le bâti de la commune visible de la voie publique.

UN DOCUMENT D'URBANISME POUR MAÎTRISER NOTRE DÉVELOPPEMENT

Pour mieux maîtriser l'avenir de notre essor foncier, le conseil municipal a fait le choix de se doter d'un document d'urbanisme. Il a opté pour la *carte communale*. Il reste désormais à définir les objectifs et faire les études nécessaires à son élaboration. Elle sera réalisée après l'étude d'aménagement du centre bourg afin de bénéficier des conclusions de cette dernière.

EMPLOI SAISONNIER : AGENT TECHNIQUE

Depuis le 23 juin dernier, Peggy BOISSEAU est intégrée aux services techniques municipaux en tant qu'adjointe technique contractuelle à hauteur de 20 h par semaine jusqu'au 30 septembre.

TERRAIN HALAGE DE LA GARENNE

La commune s'est portée acquéreur d'une ancienne peupleraie située sur le halage de Courdault afin d'y réaliser un terrain d'activités de plein air. Il revient désormais au notaire d'établir l'acte afin de finaliser l'acquisition. L'aménagement de ce terrain sera réalisé avec l'aide du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

ANIMATIONS SENIORS

Les ateliers Console WII et tablettes, mis en place en partenariat avec le centre socioculturel « Le Kiosque » se poursuivent. Ils sont animés par des jeunes en service civique. N'hésitez pas à venir nous rejoindre le lundi de 14 h à 16 h au foyer communal, pour un temps convivial et ludique en jouant par exemple au bowling.

TRANSPORT SOLIDAIRE

La commune propose toujours le service « Transport solidaire ». Il s'adresse à tous les habitants de la commune ne disposant pas de moyen de transport et/ou ne pouvant momentanément ou durablement pas conduire. Vous souhaitez plus d'informations et/ou bénéficier de ce service, il vous suffit de contacter la mairie.

RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES A L'ÉCOLE COMMUNALE

Les rencontres autour des jeux et de l'atelier couture ont repris un rythme normal.



Cette année, la couture a consisté en un travail personnel avec la réalisation de petites boîtes en tissus. Les enfants seront plus nombreux lors de la prochaine rentrée scolaire, nous aurons besoin de nouveaux bénévoles. Cette année de rencontres a été clôturée par un goûter le vendredi 1^{er} juillet.

Les rencontres reprendront pour l'année scolaire 2022/2023. Si vous souhaitez nous rejoindre et venir partager ces moments d'échanges avec les enfants, voici les dates retenues :

Pour 2022 : les 14 et 21 octobre ainsi que les 18 et 25 novembre. Pour 2023 : les 3 et 10 février, les 7 et 14 avril ainsi que les 5 et 12 mai.

Pour tout renseignement, contactez Mme Eliane MONTAMAT au 06.66.02.09.21

APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVES OUVERTES A TOUS, PETITS ET GRANDS

L'équipe municipale et le CCAS souhaitent poursuivre cette animation où tous les habitants sont invités à venir jouer, échanger, goûter, et surtout partager un moment agréable et convivial. Nous vous donnons rendez-vous les 23 octobre et 20 novembre 2022. Une information complémentaire vous parviendra à la rentrée.

QUINZAINE BLEUE



Durant la quinzaine bleue, du 03 au 14 octobre 2022, la commune et le CCAS, proposeront une animation au foyer communal. Nous pourrons nous retrouver le 13 octobre de 15 h à 18 h autour de jeux de sociétés (belote, scrabble, triominos...) et de jeux sur console Wii.

MANIFESTATION DU 13 JUILLET

La commune poursuit sa dynamique de convivialité et organise sa traditionnelle animation du 13 juillet. Alors, n'hésitez pas. Venez nous rejoindre à partir de 19 h 30 avec votre famille et vos amis pour le repas suivi du feu d'artifice et du bal populaire.

Des plateaux-repas sont proposés :

- **Plateau « adulte »** à 9,00 euros comprenant : tomate vinaigrette et thon, terrine maison avec cornichons, rôti de porc, terrine de légumes, chips, fromage portion, tarte aux pommes maison et café.
- **Plateau « enfant »** à 5,50 euros comprenant : 6 tranches de cervelas et cornichons, jambon blanc et petite poche de chips, tartelette.

Les réservations pour le repas du 13 juillet sont ouvertes en Mairie jusqu'au 8 juillet (chèques à l'ordre de la Charcuterie THOMAS).

Les boissons seront vendues cette année au profit de l'association « *Ocoudreaukospass* ».

Un apéritif sera offert par la commune de 19 h 30 à 21 h 30. À partir de 22 h 30, aura lieu la retraite aux flambeaux suivie vers 23 h du feu d'artifices puis d'un bal gratuit animé par **Marina Animations**. La brioche sera offerte par la commune.

Si le feu d'artifices ne pouvait avoir lieu pour raisons météorologiques, il serait tiré en fin de saison à une date communiquée ultérieurement.

BALADE DE L'OFFICE DE TOURISME

Le mardi 02 août, l'office de tourisme proposera la balade annuelle « *de chemins d'eau en chemin de halage* » à l'embarcadère de l'Autize. Cette promenade estivale est proposée aux touristes et à la population locale. À l'issue de la visite, la commune offre les rafraîchissements. Inscription obligatoire auprès de l'office de tourisme au 02.51.87.23.01

BARBECUE DE LA CONVIVIALITÉ



Cette année, nous reprendrons l'organisation du « barbecue de la convivialité » le 3 septembre prochain. Le principe est simple : venez avec vos grillades. La commune dresse les tables, allume les barbecues et offre l'apéritif. Nous vous attendons nombreux pour cette 3e édition avec pour thème vestimentaire « rouge et blanc » ... Pensez à ramener vos foulards !

ENSEMBLE, DÉCORONS NOTRE VILLAGE POUR NOËL

La commune vous propose de rassembler les habitants autour de la Magie de Noël, en créant ensemble des décorations de Noël (sur le principe de la récupération et de la durabilité).



Ces décorations seraient installées dans différents lieux du village et des hameaux.

À ce titre nous avons besoin de vous pour :

- **Récupérer du matériel** : palettes, rondins de bois, écharpes, décoration de Noël...)
- **Participer à la création des décorations** : sapin de Noël en palette, rennes en rondins de bois...

Nous vous savons généreux et créatif. Pour cela, nous allons **vous proposer des ateliers certains samedis à compter du mois d'octobre 2022.**



Si ce projet vous intéresse et/ou si vous avez des matériaux à nous remettre, merci de vous signaler en mairie.

TÉLÉTHON 2022

La commune et plusieurs associations du village vont s'associer et se mobiliser pour le Téléthon, qui se déroulera le **02 et 03 décembre prochain**



Cette opération de collecte de fond au profit de l'AFM-Téléthon, est l'opportunité pour nous de nous associer et de penser des manifestations (des activités ?) communes.

À ce titre, nous lançons un appel à **Bénévolat à tous les habitants qui souhaitent s'impliquer/s'investir dans la mise en œuvre de cette belle aventure.**

Si vous êtes intéressé, merci de vous signaler en mairie. Une réunion sera organisée fin juillet pour avancer sur le projet.

Bien évidemment, nous comptons sur votre participation les **02 et 03 décembre 2022** pour faire de ce moment une belle fête.

Alors, réserver votre week-end !

BRUITS DE VOISINAGE

Par arrêté préfectoral, les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tel que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectuées que :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



Les travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers ne sont pas concernés par cet article.

CANICULE

De fortes chaleurs ont déjà eu lieu cette année, avec une période de canicule mi-juin. Pensez à vous hydrater, et à respecter les consignes ci-dessous.

En cas de malaise, appelez le **15**. Pour de plus amples informations, composez le 0800 06 66 66.

Nous vous rappelons qu'il est possible de se faire inscrire en Mairie sur le registre nominatif recensant les personnes âgées, handicapées, fragiles ou isolées afin de pouvoir profiter d'une attention particulière.

Vous bénéficierez ainsi des visites à domicile et/ou des contacts réguliers mis en place par le CCAS en direction des personnes à risques pendant ces périodes critiques.

